

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 24 septembre 1951.-

N° 2416 /SEC.

Objet:  
Bibliothèque.-

ASTRIDA



1862

Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre n°2450/SEC.1-d. du  
24-8-1951, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance  
qu'aucune des brochures demandées n'existe dans la  
bibliothèque du Territoire d'Astrida.

L'Administrateur de Territoire,  
ANTONISSEN W.

Monsieur le Résident du Ruanda

à  
KIGALI.-